

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE  
Mission Cabinet et Communication  
1, RUE FRANCOIS DE CUREL – BP 41054  
57036 METZ CEDEX 1  
MÉL : ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr

Metz, le 28 juin 2018

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : Catherine GAUTIER  
Mél de l'agent : catherine.gautier2@dgfip.finances.gouv.fr  
Téléphone : 03 87 38 67 12  
Télécopie : 03 87 36 62 89  
Réf : 7/2018

Objet : Communication sur la réorganisation des services fonciers de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle.

Madame, Monsieur le maire,

Afin de simplifier et d'améliorer l'accès des particuliers et des professionnels à ses services, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle a entrepris une réorganisation structurelle des services à mission foncière.

C'est ainsi qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

➔ **La compétence en matière foncière des questions relatives aux locaux d'habitation et à la délivrance de documents** (extraits de plan et relevés de propriété) **pour les particuliers** de votre commune reste confiée au service des impôts des particuliers (SIP) suivant :

SIP compétent en matière foncière	SIP de Forbach
Adresse	Centre des Finances Publiques - 1, rue Félix Barth BP 50500 – 57609 FORBACH CEDEX1
Horaires de réception	de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h du lundi au vendredi, sauf mercredis et vendredis après-midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 29 34 97
Courriel	<a href="mailto:sip-sie.forbach@dgfip.finances.gouv.fr">sip-sie.forbach@dgfip.finances.gouv.fr</a>

➔ **Les questions relatives aux locaux professionnels** sont pour leur part traitées depuis le 13 juin 2018 par un pôle unique d'évaluation des locaux professionnels (PELP) mis en place à Metz, au 8 rue des Clercs.

Il accueille les professionnels du lundi au vendredi de 8h40 à 12h et de 13h30 à 16h, sauf mercredis et vendredis après midis ainsi que sur rendez vous (tél : 03 87 55 81 41), son adresse mail est la suivante : [pelp.moselle@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:pelp.moselle@dgifp.finances.gouv.fr)

➔ **la gestion du plan cadastral évolue également :**

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, elle sera assurée par un pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC) situé à Metz, dont les coordonnées actuelles et futures figurent sur le tableau ci-dessous.

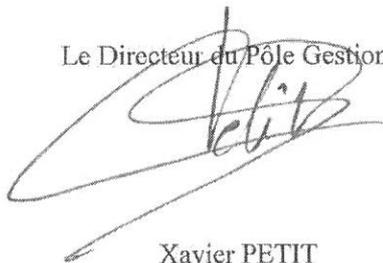
Ainsi cette réorganisation sera progressivement mise en place au cours du dernier semestre 2018. La documentation cadastrale actuellement consultable au Centre Départemental des Impôts Foncier à St Julien-les-Metz sera, à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain (date à confirmer), accessible au public au 8 rue des clercs à Metz.

Metz	Jusqu'au 31/10/2018	À/c du 01/11/2018
Adresse	Centre d'affaires - 25, La Tannerie, BP 20053 SAINT JULIEN LES METZ 57072 METZ CEDEX 3	Centre des Finances Publiques – PTGC 8, rue des Clercs - BP 91051 - 57035 METZ CEDEX 01
Horaires de réception	de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, sauf mercredis et vendredis après-midi et sur rendez- vous	de 8h40 à 12h et de 13h30 à 16h du lundi au vendredi, sauf mercredis et vendredis après- midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 39 93 93	03 87 55 81 45
Courriel	<a href="mailto:ptgc.moselle@dgifp.finances.gouv.fr">ptgc.moselle@dgifp.finances.gouv.fr</a>	

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos administrés par tout moyen que vous jugerez efficace.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du Pôle Gestion Fiscale



Xavier PETIT  
Administrateur Général des Finances Publiques